

# Bulletin de souscription

## Greenbrix Housing – Immeubles d’habitation en Suisse

### Informations sur l’investisseur

<b>Ref. investisseur</b> (à remplir par Greenbrix)	<input type="text"/>
<b>Institution de prévoyance/investisseur</b> (Nom selon RC)	<input type="text"/>
<b>Adresse de domicile</b>	<input type="text"/>
<b>Personne de contact et fonction</b>	<input type="text"/>
<b>Tel. et e-mail</b>	<input type="text"/>
<b>Adresse de correspondance</b> (si différente, de celle de domicile)	<input type="text"/>
<b>Recevoir une copie des correspondances par e-mail?</b>	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

### Souscription

<b>Groupe de placement</b> Valor / ISIN	<b>Greenbrix Housing – Immeubles d’habitation en Suisse</b> 22404215 / CH0224042157
<b>Montant en CHF</b> (en chiffres)	<input type="text"/>
<b>Montant en CHF</b> (en lettres)	<input type="text"/>

### Coordonnées bancaires (dépôt des parts attribuées et paiement de la distribution)

<b>Banque, siège</b>	<input type="text"/>
<b>Dépôt nr.</b>	<input type="text"/>
<b>IBAN</b>	<input type="text"/>
<b>Pers. de contact et tel.</b>	<input type="text"/>

L’institution de prévoyance susmentionnée a pris connaissance des statuts, du règlement de la fondation, du règlement en matière de frais et commissions, du prospectus et des directives de placement ainsi que du factsheet (disponibles auprès de Greenbrix Fondation de placement). La contrevaletur des parts attribuées (majorée de la commission d’émission) doit être versée, à la date de valeur prescrite sur un compte (qui sera indiqué lors de l’attribution) auprès de la banque dépositaire Zürcher Kantonalbank. Les investisseurs autorisent leur banque de dépôt à fournir à Greenbrix Fondation de placement tout renseignement en particulier sur le nombre de droits en dépôt en lien avec le contrôle du cercle des investisseurs et avec l’assemblée des investisseurs. L’investisseur susmentionné satisfait aux dispositions statutaires de Greenbrix Fondation de placement (voir art. 6 des statuts). Il est exonéré de l’impôt fédéral direct et rempli, dans le canton où il a son siège, les conditions pour bénéficier des avantages fiscaux cantonaux consentis aux institutions de prévoyance.

<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<b>Date, lieu</b>	<b>Prénom, Nom</b> (en majuscules)	<b>Signature et tampon</b>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<b>Date, lieu</b>	<b>Prénom, Nom</b> (en majuscules)	<b>Signature et tampon</b>

**Envoyer à**

Greenbrix Asset Management SA  
Hertensteinstrasse 29  
6004 Lucerne

**Personne de contact**

Stefanie CRON  
+41 58 200 22 22  
investment@greenbrix.ch

# Déclaration d'adhésion Greenbrix Housing – Immeubles d'habitation en Suisse

## Informations sur l'investisseur

**Ref. investisseur**  
(à remplir par Greenbrix)

**Institution de prévoyance/investisseur**  
(Nom selon RC)

**Adresse de domicile**

**Personne de contact et fonction**

**Tel. et e-mail**

**L'institution de prévoyance/  
l'investisseur confirme qu'il**  
(veuillez cocher ce qui correspond)

- est une institution de prévoyance ou autre institution exonérée d'impôt ayant son siège en Suisse, dont le but est de servir à la prévoyance professionnelle.
- est une personne qui administre les placements collectifs des institutions selon art. 6 des statuts, est soumise à la surveillance de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA) et ne place dans la fondation que des fonds destinés à ces institutions.

L'institution de prévoyance / l'investisseur soussigné adhère en tant qu'investisseur à Greenbrix Fondation de placement. Il confirme être exonéré d'impôts dans son canton de domicile conformément aux dispositions légales et qu'il répond aux dispositions statutaires de Greenbrix Fondation de placement (voir art. 6 des statuts). Il confirme avoir pris connaissance des directives et règlements de Greenbrix Fondation de placement et les reconnaît pleinement et inconditionnellement.

L'institution de prévoyance / l'investisseur soussigné s'engage en outre à informer immédiatement Greenbrix Fondation de placement et à s'en retirer au cas où la situation existant au moment de la présente déclaration changerait.

Dans le but de vérifier les indications fournies par l'institution de prévoyance / l'investisseur, Greenbrix Fondation de placement a le droit de demander les statuts et de les contrôler auprès du Fonds de garantie LPP à l'aide du numéro d'enregistrement.

Afin de vérifier les informations fournies par la caisse de pension, la Fondation d'investissement Greenbrix est en droit de demander les statuts et de vérifier l'exactitude des informations à l'aide du numéro d'enregistrement au Fonds de garantie LPP.

**Date, lieu**

**Prénom, Nom** (en majuscules)

**Signature et tampon**

**Date, lieu**

**Prénom, Nom** (en majuscules)

**Signature et tampon**

**Envoyer à**

Greenbrix Asset Management SA  
Hertensteinstrasse 29  
6004 Lucerne

**Personne de contact**

Stefanie CRON  
+41 58 200 22 22  
investment@greenbrix.ch